



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 9 mars 2020  
à 13 h 30**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de réponses et questions du public

**20 – Affaires contractuelles**

**CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT ET DE SERVICES AUTRES QUE PROFESSIONNELS**

**20.01** Autoriser une dépense additionnelle de 385 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de déneigement dans le cadre de la deuxième année optionnelle de l'appel d'offres 15-14622 portant sur la location horaire de dix-sept (17) auto niveleuses avec opérateur pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2019-2020 majorant ainsi la dépense totale autorisée de 773 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 1 158 000 \$, taxes incluses.

1207151006

**20.02** Autoriser une dépense additionnelle de 155 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de déneigement dans le cadre de la deuxième année optionnelle de l'appel d'offres 15-14622 portant sur la location horaire de six (6) chargeurs articulés avec chasse-neige réversible et pelle de 5 vg3 minimum (avec opérateur) pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2019 - majorant ainsi la dépense totale autorisée de 193 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 348 000 \$, taxes incluses.

1207151007

**70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance



**Dossier # : 1207151006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement LaSalle , Direction des travaux publics , Division Voirie et Parcs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 385 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de déneigement dans le cadre de la deuxième année optionnelle de l'appel d'offres 15-14622 portant sur la location horaire de dix-sept (17) auto niveleuses avec opérateur pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2019-2020 majorant ainsi la dépense totale autorisée de 773 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 1 158 000 \$, taxes incluses.

D'autoriser une dépense additionnelle de 385 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de déneigement dans le cadre de la deuxième année optionnelle de l'appel d'offres 15-14622 portant sur la location horaire de dix-sept (17) auto niveleuses avec opérateur pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2019- majorant ainsi la dépense totale autorisée de 773 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 1 158 000 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Pierre DUPUIS **Le** 2020-03-06 08:49

**Signataire :**

Pierre DUPUIS

---

Directeur  
LaSalle , Direction des relations avec les citoyens\_greffe et services  
administratifs

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1207151006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement LaSalle , Direction des travaux publics , Division Voirie et Parcs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 385 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de déneigement dans le cadre de la deuxième année optionnelle de l'appel d'offres 15-14622 portant sur la location horaire de dix-sept (17) auto niveleuses avec opérateur pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2019-2020 majorant ainsi la dépense totale autorisée de 773 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 1 158 000 \$, taxes incluses.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Jusqu'ici, 6 opérations de chargement ont déjà eu lieu, incluant la tempête de 40 cm de février 2020. Il est tombé, en date du 4 mars 2020, plus de 202 cm de neige. Précisons que Montréal reçoit 190 cm lors d'un hiver moyen. Au-delà des précipitations qui ont été plus abondantes que la normale, un facteur exceptionnel découle de la fréquence des précipitations qui ont entraîné six opérations de chargement de la neige depuis le 11 novembre 2019. .

Ceci a inévitablement des conséquences financières puisque les budgets et les autorisations de dépenses sont basés sur le coût moyen des contrats en fonction de leurs durées respectives. Conséquemment, les autorisations de dépenses sont insuffisantes pour la grande majorité des contrats de déneigement.

Le contrat accordé dans le cadre de l'appel d'offres public no. 15-14622 prévoyait une dépense fixée en fonction d'un nombre approximatif de 275 heures de services de location par auto niveleuses avec opérateur par année selon un taux unitaire et indexation annuelle. Les travaux étaient répartis entre les entrepreneurs suivants : Pépinière et Paysagiste Marina inc., Les Pavages J.M. Beaulieu, Excavation Pascal Beaulieu, Transport Patrick Brisebois, Les Entreprises Pierre Ladouceur Inc., Francis Vanier et Niveleuse A.M.F. pour un montant approximatif de 773 000 \$, taxes incluses. Cette dépense a été autorisée dans le cadre de sommaire décisionnel.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CA19 20 0452 - 7 octobre 2019 :** D'exercer la 2e année d'option prévue à l'appel d'offres n° 15-14622 portant sur la location horaire d'autoniveleuses avec opérateur pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2019-2020 et autoriser une dépense maximale de 773 000 \$, taxes incluses, pour le renouvellement des contrats accordés à : Pépinière et Paysagiste Marina inc., Les Pavages J.M. Beaulieu, Excavation Pascal Beaulieu,

Transport Patrick Brisebois, Les Entreprises Pierre Ladouceur Inc., Francis Vanier et Niveleuse A.M.F.

## **DESCRIPTION**

Nous estimons que les besoins des équipements pour cet hiver soit 6 chargements réalisés plus une tempête de 20 cm seront d'environ 300 heures en moyenne pour chaque auto niveleuse alors que le bordereau prévoit 275 heures par équipement.

## **JUSTIFICATION**

L'utilisation de ces machineries est nécessaire afin de réaliser le déblaiement et le chargement de la neige. Les heures utilisées peuvent donc varier d'une année à l'autre, selon les quantités de neige tombée.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Il est nécessaire de majorer l'enveloppe budgétaire d'un montant maximal de 385 000\$ taxes incluses pour faire passer la dépense totale autorisée de 773 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 1 158 000 \$, taxes incluses.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Les travaux de déneigement sont un service essentiel offert aux citoyens de l'arrondissement. Étant donné les grandes quantités de neige tombée, sans majoration de l'enveloppe budgétaire, ces services ne pouvaient pas être offerts.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Les clauses en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses dans les instructions aux soumissionnaires. À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
LaSalle , Direction (Louise TRAHAN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Luce DOYON, LaSalle

Lecture :

Luce DOYON, 5 mars 2020

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Maxime Ubner SAUVEUR  
C/D Voirie et Parcs

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2020-03-05

Christianne CYRENNE  
Directrice Travaux Publics



**Dossier # : 1207151007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement LaSalle , Direction des travaux publics , Division Voirie et Parcs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 155 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de déneigement dans le cadre de la deuxième année optionnelle de l'appel d'offres 15-14622 portant sur la location horaire de six (6) chargeurs articulés avec chasse-neige réversible et pelle de 5 vg3 minimum (avec opérateur) pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2019-2020 - majorant ainsi la dépense totale autorisée de 193 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 348 000 \$, taxes incluses.

D'autoriser une dépense additionnelle de 155 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de déneigement dans le cadre de la deuxième année optionnelle de l'appel d'offres 15-14622 portant sur la location horaire de six (6) chargeurs articulés avec chasse-neige réversible et pelle de 5 vg3 minimum (avec opérateur) pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2019-2020 majorant ainsi la dépense totale autorisée de 193 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 348 000 \$, taxes incluses.  
D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Pierre DUPUIS **Le** 2020-03-06 10:12

**Signataire :**

Pierre DUPUIS

---

Directeur  
LaSalle , Direction des relations avec les citoyens\_greffe et services  
administratifs

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1207151007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement LaSalle , Direction des travaux publics , Division Voirie et Parcs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 155 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de déneigement dans le cadre de la deuxième année optionnelle de l'appel d'offres 15-14622 portant sur la location horaire de six (6) chargeurs articulés avec chasse-neige réversible et pelle de 5 vg3 minimum (avec opérateur) pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2019-2020 - majorant ainsi la dépense totale autorisée de 193 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 348 000 \$, taxes incluses.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Jusqu'ici, 6 opérations de chargement ont déjà eu lieu, incluant la tempête de 40 cm de février 2020. Il est tombé, en date du 4 mars 2020, plus de 202 cm de neige. Précisons que Montréal reçoit 190 cm lors d'un hiver moyen.

Au-delà des précipitations qui ont été plus abondantes que la normale, un facteur exceptionnel découle de la fréquence des précipitations qui ont entraîné six opérations de chargement de la neige depuis le 11 novembre 2019. .

Ceci a inévitablement des conséquences financières puisque les budgets et les autorisations de dépenses sont basés sur le coût moyen des contrats en fonction de leurs durées respectives. Conséquemment, les autorisations de dépenses sont insuffisantes pour la grande majorité des contrats de déneigement.

Le contrat accordé dans le cadre de l'appel d'offres public no. 15-14622 prévoyait une dépense fixée en fonction d'un nombre approximatif de 275 heures de services de location par chargeurs articulés avec chasse-neige réversible et pelle de 5 vg3 minimum (avec opérateur) par année selon un taux unitaire et indexation annuelle. Les travaux étaient répartis entre les entrepreneurs suivants : B. Frégeau et Fils Inc., 9037-4018 Québec Inc. et Entreprise DJ Inc.. pour un montant approximatif de 193 000 \$, taxes incluses. Cette dépense a été autorisée dans le cadre de sommaire décisionnel.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CA19 20 0451 - 7 octobre 2019** : D'exercer la 2e année d'option prévue à l'appel d'offres n° 15-14622 portant sur la location horaire de six (6) chargeurs articulés avec chasse-neige réversible et pelle de 5 vg<sup>3</sup> minimum (avec opérateur) pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2019-2020 et autoriser une dépense maximale de 193 000 \$, taxes incluses, pour le renouvellement des contrats accordés à B. Frégeau et Fils Inc., 9037-4018 Québec Inc. et Entreprise DJ Inc.

## **DESCRIPTION**

Nous estimons que les besoins des équipements pour cet hiver soit 6 chargements réalisés plus une tempête de 20 cm seront d'environ 350 heures en moyenne pour chaque chargeur alors que le bordereau prévoit 275 heures par équipement. De plus, étant donné que nous avons une niveleuse de moins dans nos opérations hivernales, le nombre d'heures d'utilisation des chargeurs a été augmenté de façon importante afin de nous assurer de pouvoir offrir le service aux citoyens.

## **JUSTIFICATION**

L'utilisation de ces machineries est nécessaire afin de réaliser le déblaiement et le chargement de la neige. Les heures utilisées peuvent donc varier d'une année à l'autre, selon les quantités de neige tombée.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Il est nécessaire de majorer l'enveloppe budgétaire d'un montant maximal de 155 000\$ taxes incluses pour faire passer la dépense totale autorisée de 193 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 348 000 \$, taxes incluses.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Les travaux de déneigement sont un service essentiel offert aux citoyens de l'arrondissement. Étant donné les grandes quantités de neige tombée, sans majoration de l'enveloppe budgétaire, ces services ne pouvaient pas être offerts.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Les clauses en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses dans les instructions aux soumissionnaires. À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
LaSalle , Direction (Louise TRAHAN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Luce DOYON, LaSalle

Lecture :

Luce DOYON, 5 mars 2020

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Maxime Ubner SAUVEUR  
C/D Voirie et Parcs

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2020-03-05

Christianne CYRENNE  
Directrice Travaux Publics